

# TROUSSE D'INFORMATIONS



## 2025 Championnat provincial 12 ans et moins

NATATION ARTISTIQUE QUÉBEC



## 2025 Championnat provincial Natation artistique adaptée

NATATION ARTISTIQUE QUÉBEC

Présenté par :



# 01

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

<b>Dates</b>	<b>24-25 mai 2025</b>
<b>Lieu et adresse</b>	<b>Cité du Sport de Terrebonne</b> 2485 Boulevard des Entreprises Terrebonne, Qc, J6X 4J9 <a href="#">GOOGLE MAPS</a>
<b>Personne-ressource NAQ</b>	Geneviève Quesnel, Coordinatrice aux événements
<b>Communications</b>	Toutes les informations se trouveront sur la <a href="#">page de l'événement</a> du site internet de NAQ.
<b>Dropbox</b>	Suite aux inscriptions, chaque club participant à l'événement recevra par courriel un lien pour un dossier Dropbox personnalisé où seront déposés les différents fichiers demandés. <b>Le lien sera transmis à l'adresse courriel utilisée pour le compte associé au système d'inscriptions.</b>
<b>Contenu</b>	<u>Programmes visés</u> Provincial 9-10 ans et 11-12 ans Natation Artistique Adaptée  <u>Épreuves offertes</u> Figures imposées Solo Duo Duo mixte Trio (9-10 ans seulement) Équipe Flexibilité <b>NAA : Voir l'annexe 9 du Manuel des Règlements.</b>
<b>Flexibilité</b>	Voir l' <b>annexe 7</b> du Manuel des Règlements 2024-2025 de NAQ.
<b>Règlementation</b>	Les règlementations provinciales sont appliquées.
<b>Récompenses</b>	Selon le manuel des règlements de NAQ (section 8). Bannière de Championnat (club) par programme.
<b>Officiel·les</b>	Chaque club doit fournir un·e officiel·le certifié·e selon la règlementation en vigueur (manuel des règlements 4.5.1). Voir le <a href="#">formulaire d'inscriptions</a> à cet effet sur la page de l'événement, <b>Les officiel·les pratiquant·es doivent annoncer leur intérêt à Geneviève Quesnel par courriel au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 2025.</b>
<b>Entraîneur·es</b>	Les entraîneur·es admissibles lors de cet événement doivent détenir la formation requise selon le tableau des formations indiqué dans la Politique de formation et certification des entraîneur·es en vigueur (minimalement compétition-introduction modules 1 à 8). Ils/elles doivent être affilié·es au sein de NAQ (et détenir tous les prérequis en règle et valides). <b>Les entraîneur·es doivent être dûment indiqué·es dans le formulaire d'inscriptions afin d'avoir accès à l'événement.</b>

# 03 INSCRIPTIONS ET FRAIS

<b>Date limite des inscriptions</b>	<b>Vendredi 18 avril 2025, à 23h59.</b>
<b>Mode d'inscription</b>	Processus et site en ligne - transmis par courriel. Ouverture des inscriptions : 9 avril 2025
<b>Frais d'inscriptions</b>	Les coûts d'inscriptions sont ceux indiqués dans la <u>Politique relative aux revenus</u> de Natation Artistique Québec.  Frais d'athlètes.....25\$ par athlète Frais de club.....65\$ Figures.....45\$ par entrée Équipe.....120\$ par entrée Solo .....45\$ par entrée Duo/Duo Mixte.....55\$ par entrée Trio.....70\$ par entrée  La facturation sera émise à la suite de la tenue de l'événement.
<b>Forfaits et substituts</b>	<b>Après la période de validation des inscriptions, les forfaits (scratches) devront être soumis par courriel à Geneviève Quesnel.</b>  <b>Après la parution des ordres de passage, les forfaits (scratches) devront être indiqués le matin de l'événement à la table des arbitres.</b>  <b>Les substituts pourront être indiqués soit à l'inscription, soit sur une feuille à compléter à la table des arbitres pendant l'événement.</b>
<b>Remboursements</b>	Les frais d'inscription des athlètes aux compétitions sont non remboursables et non transférables, à l'exception des cas des athlètes pouvant être justifiés par un billet médical. Dans ce cas, les frais d'épreuves seulement sont crédités.
<b>Inscriptions tardives</b>	Après la date limite, les demandes de modification doivent obligatoirement être transmises par courriel à <u>Geneviève Quesnel</u> , et seront assujetties à des pénalités de retard (selon la <u>Politique relative aux revenus 5.1.1</u> ).

# 04 FICHIERS MUSICAUX

<b>Date limite de transmission</b>	<b>9 mai 2025 à 23h59.</b> Des frais supplémentaires seront appliqués pour toute musique transmise en retard (voir la <u>Politique relative aux revenus 5.2.1</u> ).
<b>Mode de transmission</b>	Dossier Dropbox (voir les détails à ce sujet dans la première section de ce document).
<b>Format et nomenclature</b>	Selon l'annexe 4 du <u>manuel des règlements de NAQ</u> .

## 05 CARTES DE DÉCLARATION

<b>Date limite de transmission</b>	<p>Les cartes de toutes les épreuves devront être complètement téléchargées avant le <b>9 mai 2025 à 23h59</b>.</p> <p><b>Prendre note que nous ne relancerons pas les clubs concernant l'envoi de leurs cartes.</b></p> <p>Les cartes de déclaration seront importées dans le système de pointage et <b>considérées comme définitives le 10 mai 2025</b>.</p> <p>Des frais supplémentaires seront appliqués pour tout fichier transmis en retard (voir la <a href="#">Politique relative aux revenus 5.2.4</a>).</p>
<b>Format</b>	Les cartes de déclaration doivent être produites avec le <b>système ISS</b> .
<b>Mode de transmission</b>	Dossier Dropbox (voir les détails à ce sujet dans la première section de ce document).
<b>Nomenclature</b>	Selon l'annexe 4 du <a href="#">manuel des règlements de NAQ</a> .

## 06 ÉCHÉANCIER

9 AVRIL 2025	OUVERTURE DES INSCRIPTIONS
18 AVRIL 2025, 23H59	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
18 AVRIL 2025, 23H59	DATE LIMITE POUR SOUMETTRE LE NOM DE L'OFFICIEL. LE REPRÉSENTANT LE CLUB
22 AU 24 AVRIL 2025	PÉRIODE DE VALIDATION DES INSCRIPTIONS
5 MAI 2025	PIGE DES FIGURES IMPOSÉES
9 MAI 2025, 23H59	TRANSMISSION DES MUSIQUES ET DES CARTES DE DÉCLARATION

## 07 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Bassin de compétition : 25m X 10 corridors. Profondeur maximale de 3.8m.
Gradins : 200 places (accès par ascenseur disponible).
Cantine : disponible sur place.
Accès à la piscine : sortie 35 de l'autoroute 640 (Boul. des Entreprises/Boul. des Seigneurs).
Stationnement gratuit sur place.
Un kiosque de Northwest Design sera sur place pour la durée de l'événement.